

CHARTRE DE LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LONGVIC

48 actions pour préserver et améliorer le cadre de vie et assurer à notre territoire un développement équilibré et durable !

A l'heure où le développement durable s'impose comme une nécessité vitale, la Ville de Longvic s'y inscrit pleinement par la priorité donnée à l'environnement et par le niveau des investissements consacrés à la préservation de notre cadre de vie, dans le droit fil de la première Charte de l'Environnement de Côte d'Or, signée en 1999.

Soucieuse de préserver la richesse de son patrimoine bâti et naturel, et de participer activement à l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de ses habitants, la Municipalité a engagé depuis l'été 2010 **l'élaboration d'une Charte pour la Qualité Environnementale et le Développement Durable en concertation avec l'ensemble des acteurs de son territoire** (citoyens, associations, entreprises, institutions et élus).

Dans cette charte, des choix ont été faits pour répondre aux attentes du plus grand nombre et anticiper les besoins futurs. **Un programme d'actions trace ainsi l'avenir sur cinq à dix ans** en conciliant préservation de l'environnement, développement économique et cohésion sociale.

La Charte de Longvic vient renforcer au plan local la dynamique du Grand Dijon, du département de la Côte d'Or et de la région Bourgogne sur des sujets aussi essentiels que la maîtrise et la promotion des énergies renouvelables, les économies d'eau, les espaces naturels, sans oublier la préservation du lien social et du mieux vivre-ensemble ou encore la sensibilisation et l'éducation à l'environnement. Elle répond en outre aux enjeux définis par la France et l'Union Européenne.

L'excellente participation à l'élaboration de la Charte, la volonté des partenaires de soutenir la ville dans sa démarche montrent que ce travail d'écologie urbaine porte déjà ses fruits. D'autres actions d'importance sont déjà menées comme la réhabilitation thermique du patrimoine municipal. Nous poursuivons dans cette direction et amplifions, sans relâche depuis 2008, notre politique environnementale pour offrir à l'ensemble des Longviciennes et Longviciens un meilleur confort de vie.

Grâce à la mobilisation de tous, la Charte de la Qualité Environnementale et du Développement Durable contribuera à l'amélioration du cadre de vie, et à celui des générations futures.

Gardons ce cap et continuons d'agir ensemble pour une meilleure qualité de vie au quotidien !

Axe 1

Préserver les ressources et les équilibres : Longvic, la ville jardin de l'agglomération

- *Valoriser les espaces verts et de nature*
 - Création de jardins partagés et mise en place de compostage collectif au pied des immeubles
 - Préservation, protection et valorisation de la coulée verte
- *Préserver, valoriser et maîtriser la ressource en eau*
 - Journées découvertes de l'étang royal et de l'eau pour les enfants
- *Encourager les économies d'énergie, l'efficacité énergétique et promouvoir les énergies renouvelables*
 - Engagement d'une réflexion sur le potentiel de production énergétique du territoire
 - Organisation d'une semaine de sensibilisation et de conseil sur le thème de l'énergie
- *Participer à la réduction des déchets à la source et favoriser la qualité du tri sélectif*
 - Animation autour du tri sélectif dans les immeubles
 - Des écoles éco-responsables
- *Préserver l'espace agricole et favoriser les initiatives pour promouvoir l'agriculture périurbaine*
 - Réflexion sur l'avenir et la place de l'agriculture dans l'aménagement du territoire du Grand Dijon
 - Développement des circuits courts d'alimentation

Axe 2

Créer des liens et une centralité : Longvic, une ville reliée et accessible

- *Développer une centralité à Longvic*
 - Aménager une centralité
- *Poursuivre la création de liens entre les quartiers*
 - Création d'un équipement sportif
 - Création d'un espace dédié à la Jeunesse
 - Animations entre quartiers
 - Rencontres inter-écoles autour du Verger Conservatoire du Clos des Carmélites

- *Favoriser les déplacements doux et l'accessibilité de tous dans la ville*
 - Création d'une plateforme intermodale
 - Création d'une halte ferroviaire
 - Création d'une station Divia Vélo
 - Création d'une aire de covoiturage
 - Identification des points problématiques en termes d'accessibilité
 - Aménagement d'un réseau de déplacements doux
 - Création d'itinéraires "malins" pour les déplacements doux
 - Mise en place de pedibus et de velobus dans une optique intergénérationnelle
 - Un permis piéton à l'école

Axe 3

Soutenir et valoriser les initiatives : Longvic, une ville entreprenante, attractive et solidaire

- *Lutter contre la précarité énergétique et la vétusté de l'habitat en partenariat avec les bailleurs sociaux et les propriétaires privés*
 - Rénovation ou requalification de l'Habitat à Loyer Modéré pour une meilleure maîtrise de l'énergie
 - Sensibilisation et accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique
 - Accompagnement des propriétaires et bailleurs privés dans la maîtrise des dépenses énergétiques
- *Favoriser les liens intergénérationnels et la mixité sociale*
 - Mise en place d'une politique de mixité sociale dans le logement
 - Habitat intergénérationnel étudiants-personnes âgées
 - Emplois étudiants pour les activités périscolaires de la commune et les services aux particuliers
 - Mise en place et suivi de la Charte par des étudiants en développement durable de l'Université de Bourgogne
 - Jardins pédagogiques, vecteurs de lien entre les quartiers et les générations
- *Développer les dispositifs d'insertion*
 - Mise en place d'un Système d'Échange Local
- *Poursuivre la réflexion sur le devenir de la Zone d'Activités Économiques, son extension et son accessibilité avec l'ensemble des partenaires*
 - Élaboration d'un Plan de Déplacement Inter-Entreprises sur la Zone d'Activité Économique
 - Étude de requalification de la Zone d'Activités Économiques

- *Maintenir un commerce de proximité pour répondre aux besoins de la population*
 - Redynamisation des marchés
 - Participation des commerçants à l'animation urbaine
 - Poursuite du développement du marché éco-citoyen

Axe 4

Donner l'exemple : Une mairie éco-responsable

- *Développer une démarche globale d'achats durables*
 - Mise en place d'une démarche d'achat durable
 - Obtention du label "Territoire de Commerce Équitable"
- *Encourager des déplacements internes éco-responsables*
 - Des déplacements alternatifs et réorganisés dans le fonctionnement de la commune
 - Sensibilisation des agents sur les déplacements liés à leurs missions
 - Promotion de l'usage du vélo
- *Maîtriser les ressources, les consommations de flux (eau, énergie, déchets,...) et développer des pratiques alternatives*
 - Réalisation d'un audit et préconisations sur le patrimoine de la ville et l'éclairage public
 - Récupération des eaux de pluie sur les bâtiments publics
 - Mise en place d'une maîtrise des consommations d'eau
 - Réduction de la consommation de papier et d'encre dans les services de la collectivité
- *Prendre en compte l'éco-responsabilité dans la gestion des espaces verts et de la voirie*
 - Renforcement de la gestion différenciée des espaces verts de la ville
- *Sensibiliser, former et impliquer les agents dans le développement durable et le changement de pratiques*
 - Sensibilisation et formation des agents aux bonnes pratiques